



Annulation d un fameu compromi

Par **mouss75**, le **31/05/2010** à **19:24**

Bonjour,

jai signer un compromi de vente d un terrain depuis le 19/09/09 et jai signer aussi avec un contrat de construction avec un constructeur depuis le temps c le constructeur ki devai me trouver le credit

sa a trener des mois et des mois au debut il ma dit que j aurai un passe foncier et j ai ete d accord et en mois d avril 2010 ma annoncer comme quoi que jai pa le droi au passe foncier et je lui repondu que on arret la et qu il me donne un papier comme quoi que c est pas accepter . la il a paniker et il vouler trener les chose

moi de ma part jai ete voir ma banque pour un pret et ils mon donner un papier comme quoi que c est refuser jai envoyer se document au constructeur et a l agence qui ma vendu le terrain ... et ils mon di ke mon credit et accepter ...c eux qu il son chercher de leur part . et si j accepte pa ils m attaque en justice pour payer 10% du prix du terrain et les frais d agence . s ils vous plai que je doi fair me me debarasser d eux merci d avance